

COMPTES RENDUS
HEBDOMADAIRES
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS,

CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME.

JANVIER — JUIN 1872.

PARIS,
GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
SUCCESSEUR DE MALLET-BACHELIER,
Quai des Augustins, 55.

1872

après la réapparition d'un noyau; l'autre inférieure, d'une dignité moindre, ne prenant aucune part au fractionnement et où certains éléments se différencient pour constituer probablement des nucléoles d'abord, puis des noyaux, autour desquels le protoplasme se délimite en donnant naissance à des cellules. Déjà Lereboullet avait parfaitement observé que le premier effet de la fécondation est la séparation du germe en deux groupes dont le supérieur seul segmente, et le professeur Kupffer a pu constater que les éléments de sa zone nucléaire ne descendent point du germe fragmenté.

» En résumé : 1° sous l'influence de la fécondation, le disque germinatif de l'œuf des poissons osseux se sépare en deux couches : une supérieure, moins riche en granulations vitellines, qui se segmente; une inférieure, très-chargée de granulations, ne prenant aucune part au fractionnement, et dans laquelle les cellules se développent par voie endogène;

» 2° La couche inférieure du disque germinatif fécondé, tout en ne participant pas à la segmentation, fait néanmoins partie du blastoderme; nous ne pouvons donc la comparer, à l'exemple de Lereboullet, au vitellus nutritif;

» 3° Cette *couche intermédiaire*, qui sépare le blastoderme fragmenté du globe vitellin, se compose d'un bourrelet périphérique plus épais et d'une partie centrale mince;

» 4° La couche intermédiaire accompagne le reste du blastoderme dans son développement autour du globe vitellin, sur lequel elle s'étale;

» 5° La *partie centrale mince* est l'homologue du *feuillet muqueux ou glandulaire*.

» Je ne puis encore me prononcer avec certitude sur le sens du bourrelet périphérique. »

ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE. — *Découverte d'un squelette humain de l'âge du renne, à Laugerie-Basse (Dordogne)*. Note de MM. E. MASSENAT, PH. LALANDE et CARTAILHAC, présentée par M. de Quatrefages.

« Le gisement célèbre de Laugerie-Basse, presque en face de la station des Eysies, est constitué par un talus considérable le long de la Vézère, au pied des grands escarpements qui la dominent. Pendant 500 mètres environ, ce talus, élevé de 12 mètres en moyenne au-dessus du lit actuel de la rivière, présente d'innombrables traces du long séjour de l'homme. Mais sur les points nombreux qui n'ont pas été abrités par le surplomb des rochers et là où des sources ont entretenu une trop grande humidité, les ossements

sont à peu près pourris, et les dents et les silex seuls attestent la richesse des foyers, que décèle aussi la coloration toute spéciale des terres.

» Dans l'endroit le mieux préservé de cette immense station, MM. Lartet et Christy et le marquis de Vibraye avaient exécuté jadis, on le sait, des fouilles fructueuses. Depuis six années, un de nous, M. Massenat, poursuit sans se lasser des recherches lentes, mais complètes.

» A partir de l'époque du renne, l'homme a toujours vécu sous ces débris majestueux, mais la principale partie du talus s'est formée pendant la période paléolithique. Malgré des nivellements plus ou moins récents de la surface, des vestiges de ces occupations successives se montrent çà et là : par exemple, ce sont les traces de l'âge du bronze, avec des résidus de creuset et de charmants petits vases en poterie noire très-fine, ornés de dessins géométriques, identiques à quelques-uns de ceux du lac du Bourget; ailleurs, c'est un foyer de l'âge de la pierre polie, avec ses ossements d'animaux actuels, ses lissoirs et poinçons en os, ses haches et surtout ses poteries grossières.

» La poterie, nous saisissons l'occasion de le dire, n'a jamais été trouvée par nous dans les couches franchement intactes de l'âge du renne. Elle accompagne constamment, au contraire, les ossements d'animaux domestiques. Elle est l'œuvre des populations de l'âge de la pierre polie, et sa présence dans un gisement quaternaire est pour nous un signe certain de remaniement; car, il faut le dire, sans songer encore aux conséquences possibles, un abîme trop peu remarqué sépare les civilisations de l'âge de la pierre taillée et de l'âge de la pierre polie; elles n'ont aucun point de contact dans nos pays.

» Les couches quaternaires de l'âge du renne affleurent donc à la surface du talus de Laugerie-Basse. Les fouilles n'offrent pas d'abord de difficultés; les objets les plus beaux, les plus remarquables sculptures et représentations d'animaux ont été trouvés dans ces foyers supérieurs; mais l'explorateur rencontre bientôt des rochers, souvent énormes, détachés de la voûte de l'excavation ou du sommet de l'escarpement. Il doit chercher un passage dans les interstices de ces blocs, qui, par la force de leur chute, se sont enfouis dans les cendres et les terres des foyers inférieurs. Les fouilles sont pénibles dans ces galeries souterraines; elles sont dangereuses, difficiles et demandent des mains exercées.

» On peut descendre ainsi, comme l'a fait sur plusieurs points M. Massenat, jusqu'au niveau actuel des plus grandes crues de la Vézère, sans sortir des foyers de l'âge du renne; d'où l'on doit tirer cette consé-

quence, que la vallée était déjà à cette époque dans son état actuel. Il ne paraît pas que la rivière ait recouvert ni remanié les foyers inférieurs; tandis que, dans la grotte du Moustier, à quelques kilomètres en amont et à 24 mètres au-dessus du lit actuel, la couche archéologique, renfermant des silex semblables à ceux de Saint-Acheul et les ossements d'une faune antérieure au grand développement du renne, se trouve divisée en deux, par un lit de sable dont la nature et la position démontrent qu'il a été déposé par les eaux.

» Les sauvages de l'âge du renne proprement dit se sont donc installés, à un moment donné, au bord de l'eau, sous les grands abris de Laugerie, et c'est alors que des éboulements considérables se sont produits à des intervalles de temps à coup sûr fort longs. C'est au moins la conviction des personnes qui examinent la puissance des couches ossifères. Les sauvages ont, après chaque chute de rochers, repris possession du sol exhaussé; ils n'ont pas cherché à le niveler, et ils ont, au contraire, profité des intervalles des blocs pour y rallumer leurs feux.

» Une fois au moins, nous venons de le constater, un des leurs fut victime de l'éboulement.

» Au dessous d'une bergerie que l'on remarque sur le talus, dans la direction de la gorge d'enfer et derrière elle, une assise assez superficielle de 1^m,25 d'épaisseur avait été soigneusement exploitée. Parmi les objets qu'elle avait livrés, silex, os et bois de renne travaillés, nous signalerons : 1° deux charmantes gravures : l'une, sur os, est un jeune renne lancé au galop; l'autre est une tête de cheval, sur bois de renne; 2° trois sculptures en bois de renne : une ébauche de lièvre très-reconnaissable, une tête de renne avec ses bois, un animal aux allures félines fort curieux. Cette couche reposait sur une série de blocs; quelques-uns avaient 5 mètres de longueur et 2 de largeur et d'épaisseur; pour parvenir au-dessous d'eux, il fallut reprendre les fouilles à une certaine distance et faire une étroite galerie; pendant ce travail, on n'a pas cessé de recueillir des ossements et bois de rennes, et de nombreux silex taillés.

» Quand cette galerie est arrivée sous les grands rochers indiqués plus haut, nous avons constaté qu'ils recouvraient une couche de 1^m,20 d'épaisseur, très-riche en objets et dans laquelle on remarquait des lits de terre brûlée et de charbons. L'horizontalité de ces couches avait été dérangée par le choc et le poids des rochers; mais c'est encore au-dessous d'elles que nous avons découvert un squelette humain.

» La tête était au nord-est du côté de la Vézère, les pieds au sud-ouest

vers le rocher. Il était allongé sur le côté et tout à fait accroupi; la main gauche sous le pariétal gauche, la droite sur le cou; les coudes touchant à peu près les genoux, un pied rapproché du bassin. Les os étaient presque en place; il y avait eu à peine un très-léger tassement des terres; mais la colonne vertébrale était écrasée par l'angle d'un gros bloc, et le bassin était brisé.

» Nous avons pensé que nous avions devant nous les restes d'une victime de l'éboulement sans aucun doute. Elle avait été renversée sur le foyer et s'était en vain repliée pour éviter la chute des rochers; mais finalement ceux-ci et la terre qui accompagne toujours un éboulement l'avaient enseveli. Nous ne pouvons admettre que l'on puisse ici parler de sépulture; trop souvent on a cru à des sépultures quaternaires (1); dans le cas qui nous occupe, nous ne pouvons accepter que notre explication.

» Nous avons étudié avec une attention scrupuleuse la situation des objets qui accompagnaient le squelette. Nous avons trouvé une vingtaine de coquilles. D'après la détermination qu'a bien voulu faire M. G. de Mortillet, elles appartiennent à deux espèces différentes : ce sont les deux plus grosses porcelaines de la Méditerranée, *Cypræa pyrum* (Gmel.) ou *rufa* (Lam.) et *Cypræa lurida* (Lin.). Ce qu'il y a d'intéressant, c'est qu'elles étaient disséminées par couple sur le corps : deux couples sur le front, un près de chaque humérus, quatre dans la région des genoux, deux sur chaque pied. Il faut donc écarter l'idée d'un collier ou de bracelets. Ces porcelaines, qui étaient percées par une entaille, devaient orner un vêtement.

» Nous décrirons plus tard le squelette lui-même. Aujourd'hui nous avons voulu seulement signaler à l'Académie cette découverte et les circonstances qui permettent d'apprécier son importance. Situé à près de 3 mètres au-dessous de la surface des foyers de l'époque du renne, au-dessous d'une assise de rochers qui pendant toute cette période quaternaire avaient soustrait à toute atteinte ce qu'ils recouvraient, son âge ne peut être un seul instant douteux; en cela il se distingue de la plupart des squelettes humains plus ou moins entiers que l'on regarde comme quaternaires et que l'âge de la pierre polie peut sans doute revendiquer. »

(1) Voir la Note : *Sur la grotte d'Aurignac*, par MM. Cartailhac et Trutat (*Comptes rendus*, 31 juillet 1871).